



RAPPORT FINANCIER

du Réseau National
des Juniors Associations

Exercice 2025

Assemblée Générale
du 31 mai 2026



SOMMAIRE

I. LES PRODUITS	3
II. LES CHARGES	6
Annexe 1 - Le compte de résultat 2025	9
Annexe 2 - Le bilan actif au 31 décembre 2025	11
Annexe 3 - Le bilan passif au 31 décembre 2025	12

L'exercice comptable présenté dans ce rapport a débuté le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre 2025.

I. AVANT DE COMMENCER

C'EST QUOI UN RAPPORT FINANCIER ?

Un Rapport financier est un résumé de tous les documents comptables d'une association. Dans le document, on trouve d'où vient l'argent reçu par l'association, mais aussi dans quoi il est dépensé.

C'est important d'être honnête sur la gestion de l'argent de l'association. Comme ça, les Juniors Associations adhérentes et les partenaires comprennent que le RNJA dépense bien l'argent reçu pour aider les jeunes à créer des associations et à s'engager.

C'est comme pour une Junior Asso : si vous êtes partis en voyage ou si vous avez organisé un spectacle, à la fin vous faites un bilan. S'il manque de l'argent, on regarde ce qui a coûté cher et comment moins dépenser l'année prochaine. S'il reste un peu d'argent, il faut discuter de ce qu'on en fait.

POURQUOI ON DOIT VOTER UN RAPPORT FINANCIER ?

Le RNJA est dirigé par un Conseil d'Administration : il y a des adultes qui travaillent dans des associations qui sont Relais Junior Association, et des enfants et jeunes qui sont en Junior Association. C'est le Conseil d'Administration qui doit s'assurer, avec l'équipe salariée, que les actions du RNJA aident les jeunes qui veulent s'engager en Juniors Assos.

Chaque année, le Conseil d'Administration organise une Assemblée Générale, et y présente un Rapport d'activités, qui résume les projets du RNJA, et un Rapport financier, qui résume les dépenses du RNJA.

Le vote du Rapport d'activités et du Rapport financier, c'est un moment où les membres de Juniors Associations peuvent mieux comprendre ce que le RNJA a fait l'année dernière, et approuver le fait que ça correspond bien à ce que devrait faire l'association.

ÇA VEUT DIRE QUOI...

Les produits (page 5), c'est l'argent que l'association a reçu. Par exemple :

- les **subventions** de l'Etat : une aide financière d'un Ministère pour un projet
- le **financement privé** : une aide financière d'une fondation pour un projet
- les **cotisations** des Juniors Associations : les 15 € chaque année

Les charges (page 8), c'est l'argent que l'association a dépensé. Par exemple :

- **l'assurance** : la protection pour l'ensemble des Juniors Associations
- les **déplacements** : les billets de train pour la rencontre nationale
- la **masse salariale** : l'association emploie des personnes salariées qu'il faut payer chaque mois (ce sont les salaires). Il faut aussi payer d'autres choses (chômage, assurance maladie), c'est ce qu'on appelle les cotisations patronales. Salaires + cotisations patronales = masse salariale.

Les provisions et les fonds dédiés : c'est de l'argent qu'on met de côté. Par exemple :

- les **provisions** c'est en cas de risque (par exemple au cas où une Junior Asso aurait des problèmes bancaires)
- les **fonds dédiés** c'est de l'argent reçu qu'on met de côté pour finir le projet l'année suivante

Les contributions volontaires en nature : c'est quand une personne physique ou une organisation fournit gratuitement quelque chose à l'association. C'est de l'argent qu'on ne dépense pas, mais on simule la dépense pour montrer qu'on a de l'aide. Par exemple :

- le **bénévolat** des élus du CA (le temps passé à travailler gratuitement pour le RNJA)
- le **local** du RNJA à Paris (prêté gratuitement)

Le **résultat de l'exercice** (page 10) : la différence entre les produits et les charges. Il peut être positif (on dit qu'il est excédentaire) ou négatif (on dit qu'il est déficitaire).

Le **compte de résultat** (page 11) : le détail des produits et des charges.

Le bilan (page 12) : c'est un résumé de ce que possède l'association à la fin de l'année.

- Il y a un bilan **passif**, qui détaille les ressources de l'association : les fonds associatifs, les reports à nouveau, les dettes...
- Il y a un bilan **actif**, qui détaille les possessions de l'association : une voiture, un immeuble, l'argent dans le compte en banque, des subventions qui ne sont pas encore reçues...

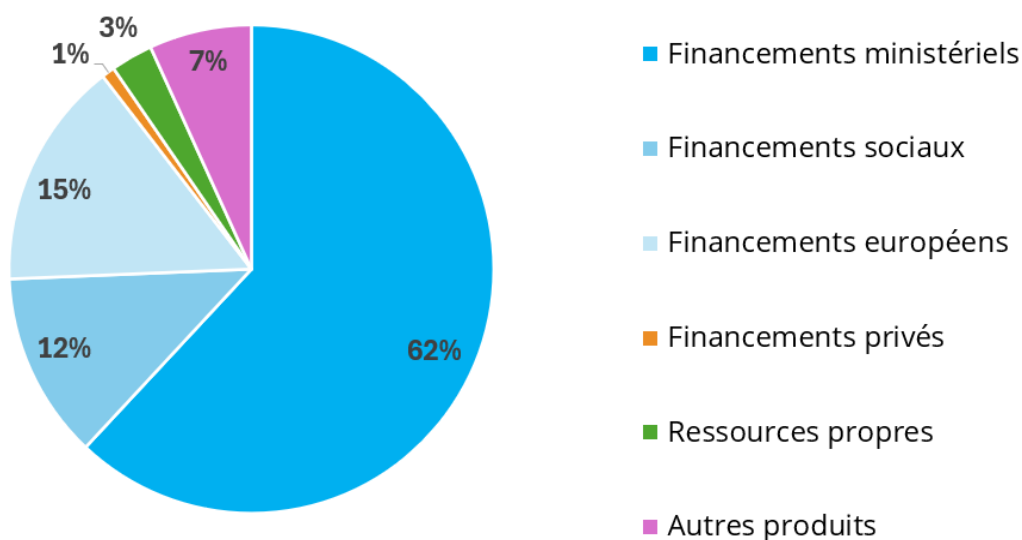
II. LES PRODUITS

DÉTAIL ET RÉPARTITION DES PRODUITS

En 2025, le montant total des produits s'élève à **405 304 €** (contre 444 178 € en 2024).
En voici les principaux montants et l'évolution :

	2024	2025	Evolution
Financements ministériels			
dont DJEPVA (vie asso et jeunesse)	140 000 €	140 000 €	=
dont FONJEP (aide aux postes)	17 006 €	21 321 €	↗
dont DGESCO (scolaire)	-	-	-
dont FDVA 1 (formation bénévoles)	31 000 €	22 090 €	↘
dont FDVA 3 (études)	5000 €	50 000 €	↗
dont ANCT (politique de la ville)	15 000 €	-	↘
Financements sociaux (CC-MSA et CNAF)	52 750 €	47 750 €	↘
Financements européens (Erasmus +)	-	58 425 €	↗
Financements privés	5 250 €	3 375 €	↘
Ressources propres			
dont cotisations des JA	7 515 €	6 855 €	↘
dont intérêts de la banque	2 618 €	2 757 €	=↗
Autres produits			
dont reprise provisions diverses	114 803 €	11 400 €	↘
dont produits exceptionnels (clôtures)	31 712 €	18 130 €	↘
Total produits	444 178 €	400 220 €	

Et la répartition des produits sur l'année :



ANALYSE DES PRODUITS

Le financement des projets du RNJA est garanti par plusieurs conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), par des renouvellements de partenariats annuels mais aussi par des partenaires ponctuels.

Les financements ministériels représentent en 2025 239 358 €, soit 67 % du budget.

- > Le RNJA a renouvelé, en 2025, sa convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour la période 2025 – 2028 avec le Ministère de l'Education nationale via sa Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEVPA) à hauteur de 140 000 € annuellement.
- > La convention avec la DJEPVA permet aussi de bénéficier d'aides financières au poste (qui s'appellent FONJEP) pour trois personnes salariées.
- > Le soutien du Ministère de l'Education nationale via sa Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) n'a pas été renouvelé depuis 2021.
- > Le RNJA bénéficie d'un financement du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA 1) – Formations à hauteur de 31 000 €. La différence s'explique par une régularisation de l'année 2024 à hauteur de 8 000 € (des formations n'ont pas été réalisées). Nous projetons également une petite régularisation en 2025.
- > Le RNJA a obtenu en 2024 un financement du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA 3) pour mener une enquête sur l'engagement associatif des enfants et des jeunes en milieu rural. Il s'agit d'une convention pluriannuelle de 2024 à 2026.
- > Le RNJA avait une convention pluriannuelle avec l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) jusqu'en 2023. En 2024, le montant de la subvention a chuté de 20 000€ et malgré notre demande, nous n'avons pas eu de financement en 2025.

Les financements des organismes sociaux représentent 47 750 €, soit 13 % du budget.

- > En 2025, le RNJA a bénéficié d'une subvention de la part de la Caisse Centrale de la Mutuelle Sociale Agricole (CCMSA) pour le fonctionnement de la tête de réseau (maintenue) et pour une enquête sur l'engagement des enfants et des jeunes en milieu rural qui touche à sa fin (et est donc en baisse).
- > Le RNJA a renouvelé en 2024 sa convention pluriannuelle avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) pour la période 2024-2027.

Les financements européens représentent en 2025 58 425 €, soit 16 % du budget.

> En 2025, le RNJA a obtenu un financement de la part du programme Erasmus + pour le projet Para//èles, qui portait sur la reconnaissance de l'engagement en milieu scolaire.

Les fonds privés

> En 2025, le RNJA a participé à des projets menés par des associations partenaires. Il s'agit d'un programme d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale porté par la Ligue de l'enseignement ; et d'un projet sur la gouvernance dans les associations de jeunes porté par AnimaFac. Cette participation est financée à hauteur de 3 375€.

Les ressources propres

> Le montant total des cotisations des Juniors Associations s'élève à 6 855 € en 2025 (7 515 € l'année précédente). On constate une légère baisse du nombre de Juniors Associations habilitées, probablement dû aux difficultés bancaires.

> Les intérêts de la banque sur l'argent investi représentent 2 757 € (en légère hausse dû à une optimisation des placements rémunérés).

Les autres produits

> Les reprises de provisions

L'exercice 2024 a fait l'objet de plusieurs régularisations liées au changement de cabinet comptable et par extension de méthodologie comptable sur un certain nombre de sujets. L'année 2025 est une année plus usuelle.

> Les fonds dédiés

L'enquête sur l'engagement des jeunes en milieu rural a démarré tardivement en 2024 et nous rattrapons notre retard. Nous avons reporté 10 000 € de la subvention du FDVA 3 en fonds dédiés pour 2026.

> Les clôtures de compte

Parfois, nous devons fermer des comptes bancaires lorsque les Juniors Associations se sont arrêtées, mais nous ne savons pas à quelle association reverser les fonds parce que les membres ne nous ont pas prévenus. Lorsqu'un long moment (minimum un an) a passé sans réponse, nous le reprenons pour financer les activités de l'association, comme les rencontres locales de Juniors Associations.

III. LES CHARGES

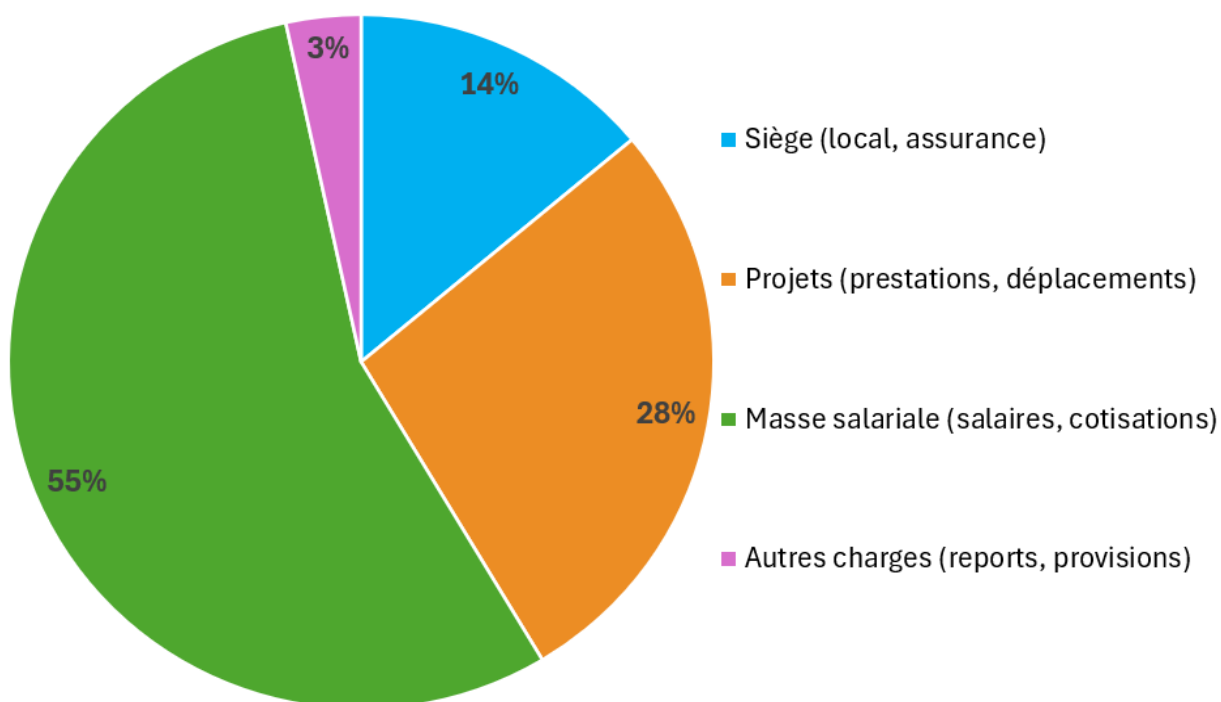
DÉTAIL ET RÉPARTITION DES CHARGES

En 2025, le montant total des charges s'élève à 380 579 € (contre 430 461 € en 2024).

En voici les principaux montants et l'évolution :

	2024	2025	Evolution
Siège			
dont local et quotidien (informatique, site internet, affranchissement...)	29 017 €	36 397 €	↗
dont assurance	9 276 €	16 368 €	↗
Projets			
dont évènements, déplacements	56 315 €	57 748 €	=↗
dont prestations (graphiste, étude, communication...)	36 430 €	36 166 €	=↘
dont report en fonds dédiés	10 000 €	10 000 €	=
Masse salariale (salaires, cotisations...)	217 398 €	208 705 €	↘
Autres charges			
dont dotation aux provisions	54 053 €	3 546 €	↘
Total	430 461 €	388 079 €	

Et la répartition des charges sur l'année :



ANALYSE DES CHARGES

Le siège

Les charges du siège

Les principales dépenses liées au fonctionnement de l'association ont été les suivantes :

- > la maintenance de l'extranet des Juniors Associations ;
- > l'accompagnement comptable de l'association ;
- > l'adhésion du RNJA à divers collectifs et instances de plaidoyer nationales ;
- > la souscription à une nouvelle assurance pour les Juniors Associations : nous sommes passés de l'APAC, qui a cessé son activité, à la MAIF. La prestation d'assurance est plus élevée.

Les projets

Les prestations

Les principales dépenses de prestation ont été les suivantes :

- > la réalisation de l'enquête sur l'engagement des enfants et des jeunes en milieu rural ;
- > la réalisation de vidéos de valorisation de projets de Juniors Associations ;
- > le financement que le RNJA apporte aux rencontres locales de Juniors Associations.

Les événements et déplacements

Les dépenses liées aux projets (événements, déplacements...) sont stables en 2025 :

- > le nombre de réunions en présentiel du Conseil d'Administration est resté le même ;
- > l'organisation de la rencontre nationale à Poitiers a permis d'inclure plus de jeunes, mais cela s'est répercuté sur les coûts des transports. A l'inverse, nous avons pu économiser sur l'hébergement et la restauration.

Les reports de subvention

L'enquête sur l'engagement des jeunes en milieu rural a pris du retard en 2025 et nous reportons 10 000 € de la subvention du FDVA 3 en fonds dédiés pour l'année 2026.

La masse salariale

La diminution de la masse salariale s'explique par le départ d'une salariée en mai dont les missions ont été reprises par l'équipe.

Autres charges

Le RNJA se porte garant pour l'ensemble des Juniors Associations, notamment pour les démarches d'assurance et de banque. Cela implique un risque juridique et financier pour l'association, que nous provisionnons chaque année, en fonction du nombre de Juniors Associations habilitées.

IV. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Pour rappel, quand une personne physique ou une organisation fournit gratuitement quelque chose à l'association, on le compte. C'est de l'argent qu'on ne dépense pas, mais on simule la dépense pour montrer qu'on a eu de l'aide. C'est cela qu'on appelle des **contributions volontaires en nature**.

En 2025, les services gratuits dont le RNJA a bénéficié se cumulent à **31 560 €**. Il s'agit de :

- > la mise à disposition gratuite par la Ligue de l'enseignement de bureaux (40 m²) pour le RNJA, qui a été estimé à 20 000 € ;
- > la mise à contribution des membres du Conseil d'Administration en dehors des temps statutaires pour soutenir l'activité du RNJA (commissions d'habilitation, aide à la gestion administrative, rédaction d'articles...) en fonction de leurs compétences. Le volume reste similaire à celui de l'investissement des bénévoles l'année dernière.

V. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

La situation financière du RNJA pour l'année 2025 est plutôt positive, mais cache des éléments marquants qu'il faut noter :

- une augmentation importante des financements publics par l'obtention de nouvelles subventions pour de nouveaux projets ponctuels : FDVA3 (+45 000 €) et programme Erasmus+ (+58 000 €) ;
- la perte d'un financement majeur de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires ;
- une reprise exceptionnelle des clôtures de compte de Juniors Associations inactives à hauteur de 18 130 €, mais qui ne sont pas des produits habituels ;
- l'absence de financements privés durables, qui doit rester une priorité pour stabiliser la situation de l'association ;
- une augmentation importante des dépenses liées au fonctionnement "habituel" du réseau : assurance (+9 000 €) et nouveau cabinet comptable depuis 2024 (+6 000 €).

Avec un montant total net de charges à hauteur de **388 079 €** et un montant total net des produits de **400 220 €**, le solde du compte de résultats est positif et s'établit à **12 141 €**, en baisse par rapport à celui de l'année précédente (13 718 €).

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce solde au report à nouveau, qui s'élèverait alors à **70 804 €**.

ANNEXE 1 - LE COMPTE DE RÉSULTAT 2025

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 855	7 515
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	960	745
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	345 533	204 944
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	250	
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	27 717	52 322
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 400	114 803
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	10 000	24 263
Autres produits	4 748	5 256
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	397 463	409 849
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	146 679	136 118
Aides financières	11 400	6 400
Impôts, taxes, et versements assimilés	3 357	3 380
Salaires	158 766	161 989
Cotisations sociales	46 582	52 029
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 546	2 617
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	10 000	10 000
Autres charges	31	1 938
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	378 360	374 472
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	19 103	35 376

PRODUITS FINANCIERS		
De participations	2 757	2 618
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 757	2 618
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 500	51 436
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 500	51 436
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-6 743	-48 819
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	12 360	-13 442
Produits exceptionnels (V)		31 712
Charges exceptionnelles (VI)		4 489
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		27 223
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	219	63
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	400 220	444 178
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	388 079	430 461
EXCÉDENT OU DÉFICIT	12 141	13 718
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 064	20 064
Bénévolat	11 496	11 229
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31 560	31 293
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	20 064	20 064
Prestations en nature		
Personnel bénévole	11 496	11 229
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31 560	31 293

ANNEXE 2 - LE BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	13 504	12 930	574	1 277
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	18 750	7 500	11 250	
Autres immobilisations financières	382		382	382
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	32 636	20 430	12 206	1 659
STOCKS ET EN-COURS	11 376		11 376	
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	11 376		11 376	
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 165		1 165	-1 400
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	24 900		24 900	14 916
Charges constatées d'avance	478		478	765
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	257 217		257 217	336 770
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	295 136		295 136	351 050
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	327 772	20 430	307 342	352 709

ANNEXE 3 - LE BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	35 000	35 000
Report à nouveau	58 663	44 945
Excédent ou déficit de l'exercice	12 141	13 718
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	105 804	93 663
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	105 804	93 663
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	10 000	10 000
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	10 000	10 000
Provisions pour risques	109 000	107 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	109 000	107 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 065	30 842
Dettes fiscales et sociales	15 694	27 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 780	84 014
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	82 539	142 046
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	307 342	352 709



IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR AGIR !

Alors que la création d'associations loi de 1901 est, dans la pratique, encore réservée aux majeur·es, le RNJA propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la « Junior Association ».

Elle permet aux jeunes mineur·es d'être assuré·es dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets. En animant la démarche Junior Association, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineur·es : une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Créé en 1998, le RNJA a déjà accompagné plus de 8 000 projets différents, soutenus par un réseau de plus d'une centaine de Relais départementaux·ales partout en France, convaincu·es que l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté.

Pour en savoir plus : www.juniorassociation.org

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

3 rue Récamier
75007 PARIS

RAPPORT

de

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2026



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, le poste fonds dédiés est alimenté par les fonds reçus de financeurs et non utilisés à la clôture de l'exercice. Ce poste est évalué par votre déléguée générale en fonction des actions menées sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Gentilly, le 20 mai 2026

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes

Jean - Christophe FORESTIER
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	13 504	12 930	574	1 277
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	18 750	7 500	11 250	
Autres immobilisations financières	382		382	382
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	32 636	20 430	12 206	1 659
STOCKS ET EN-COURS	11 376		11 376	
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	11 376		11 376	
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 165		1 165	-1 400
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	24 900		24 900	14 916
Charges constatées d'avance	478		478	765
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	257 217		257 217	336 770
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	295 136		295 136	351 050
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	327 772	20 430	307 342	352 709

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	35 000	35 000
Report à nouveau	58 663	44 945
Excédent ou déficit de l'exercice	12 141	13 718
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	105 804	93 663
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	105 804	93 663
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	10 000	10 000
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	10 000	10 000
Provisions pour risques	109 000	107 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	109 000	107 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 065	30 842
Dettes fiscales et sociales	15 694	27 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 780	84 014
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	82 539	142 046
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	307 342	352 709

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 855	7 515
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	960	745
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	345 533	204 944
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	250	
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	27 717	52 322
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 400	114 803
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	10 000	24 263
Autres produits	4 748	5 256
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	397 463	409 849
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	146 679	136 118
Aides financières	11 400	6 400
Impôts, taxes, et versements assimilés	3 357	3 380
Salaires	158 766	161 989
Cotisations sociales	46 582	52 029
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 546	2 617
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	10 000	10 000
Autres charges	31	1 938
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	378 360	374 472
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	19 103	35 376
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	2 757	2 618
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 757	2 618
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 500	51 436
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 500	51 436
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-6 743	-48 819
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	12 360	-13 442
Produits exceptionnels (V)		31 712
Charges exceptionnelles (VI)		4 489
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		27 223
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	219	63
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	400 220	444 178
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	388 079	430 461
EXCÉDENT OU DÉFICIT	12 141	13 718
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 064	20 064
Bénévolat	11 496	11 229
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31 560	31 293
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	20 064	20 064
Prestations en nature		
Personnel bénévole	11 496	11 229
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31 560	31 293

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **307 342,42 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **12 141,05 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à constater.

Autres informations significatives

Le financement FDVA1, d'un montant initial de 31 000 euros, a fait l'objet d'une régularisation pour 2024 à hauteur de 8 000 euros.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Alors que la création d'association loi de 1901 est, dans la pratique, encore réservée aux majeurs, le RNJA propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la "Junior Association". Elle permet aux jeunes mineurs d'être assurés dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires et de leurs projets.

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, l'association a pour objet "d'encourager la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative, dans le respect des valeurs de la République ; de créer un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans ; de faciliter leur passage de la Junior Association à l'association de loi de 1901". Le Réseau est animé et coordonné par une tête de réseau nationale : le RNJA (Réseau National des Juniors Associations). Association loi 1901, elle est au service des Relais départementaux, des Juniors Associations et de leurs Accompagnateurs Locaux. Sa mission principale est de promouvoir l'engagement des jeunes.

Moyens mis en oeuvre :

- Les moyens d'action du Réseau National des Juniors Associations sont :
- l'attribution des titres « Junior Association » et « Junior Association Majeure » par l'habilitation, sous une forme associative nouvelle, de tout regroupement de jeunes, scolarisé-e-s ou non, qui veulent agir sur la base d'une idée, d'une envie ou d'une préoccupation ;
- l'adhésion d'associations loi 1901 majoritairement constituées de mineur-e-s et dirigées par eux-elles, qui souhaitent bénéficier de l'accompagnement proposé par le Réseau National des Juniors Associations ;
- l'animation d'un réseau de « relais départementaux », structures émanant des membres permanents qui s'engagent dans la démarche Junior Association au regard des dispositions prévues par le règlement intérieur du Réseau National des Juniors Associations ;
- le développement d'un échelon d'accompagnement local des Juniors Associations ;
- l'organisation d'actions de formation, de communication ou de toute autre action destinée à renforcer le réseau et à soutenir les projets des Juniors Associations ;
- l'accompagnement des Juniors Associations, des Juniors Associations Majeures et des associations de mineur-e-s adhérentes dans leurs démarches de souscription d'une assurance, d'ouverture d'un compte bancaire et dans le développement de leurs projets ;
- la réalisation de toute initiative liée à son objet.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Avances remboursables

Les avances reçues d’organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d’exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d’attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n’ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d’exploitations au même rythme que l’amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d’investissements.

Indemnité de départ à la retraite

Les engagements de retraite n’ont pas donnée lieu à comptabilisation en raison :

- du manque d’ancienneté des salariés,
- de l’absence de salariés proches de l’âge légal de la retraite.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s’applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l’association RNJA présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

À compter de l’exercice, l’application du nouveau Plan Comptable Général conduit à comptabiliser en résultat d’exploitation certains produits et charges qui étaient précédemment présentés en résultat exceptionnel.

Dans ce cadre, le produit de 18 130 euros relatif aux clôtures de comptes 2021 des Juniors Associations, auparavant enregistré en résultat exceptionnel, est désormais présenté en résultat d’exploitation.

Compte de résultat	31/12/2025	Ancien PCG 31/12/2024	Reclassement	Nouveau PCG 31/12/2024	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		31 712	-31 712		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 200	-4 200		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		289		289	-289
Mécénat contributions financières	27 717	52 322	31 712	84 034	-56 317
Autres charges	31	1 010	4 200	5 210	-5 179

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	13 504			13 504
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	382			382
TOTAL	13 886			13 886

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			12 227	1 546	843	12 930
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			12 227	1 546	843	12 930

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 400		1 400	
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	1 400		1 400	

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	382	382		
Clients douteux				
Autres créances clients	1 165	1 165		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	2 205	2 205		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	17 760	17 760		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	23 685	23 685		
Charges constatées d'avance	478	478		
TOTAL	45 675	45 675		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	478	
TOTAL	478	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	35 000				35 000
Report à nouveau	44 945	13 718			58 663
Excédent ou déficit de l'exercice	13 718	-13 718	12 141		12 141
TOTAL	93 663		12 141		105 804
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	93 663		12 141		105 804

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
CCSMA CPO 32,5k€	10 000		10 000				
FFDVA3		10 000			10 000		
TOTAL	10 000	10 000	10 000		10 000		
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	10 000	10 000	10 000		10 000		

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	107 000	2 000			109 000
TOTAL	107 000	2 000			109 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 065	27 065		
Personnel et comptes rattachés	4 846	4 846		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	10 204	10 204		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	282	282		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 208	1 208		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	34 841	34 841		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	78 445	78 445		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées selon la méthode de l'engagement.

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	58 425	235 358		47 750		
Subventions d'investissement						
TOTAL	58 425	235 358		47 750		

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	7 194	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	4 846	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	1 422	
TOTAL	13 462	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	2 205	
TOTAL	2 205	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	5 160	
Afférents aux services autres		
TOTAL	5 160	

Honoraires TTC

Contributions volontaires en nature

L'association a valorisé le bénévolat des jeunes élus au CA pour un montant de 11 496 euros soit 832 heures au taux horaire de 13,82 euros.

Mise à disposition gratuite des biens

L'association a bénéficié de la mise à disposition gratuite des locaux de la Ligue de l'Enseignement pour une valeur de 20 064 euros en 2025.